

Lettre d'information N°4

IEN AIX-LES-BAINS
Lundi 11 octobre

Informations Institutionnelles



[Courrier de Madame la rectrice](#) relatif à la commémoration de l'assassinat de M. Samuel Paty, le vendredi 15 octobre dans les écoles. L'équipe académique valeurs de la République propose un document de ressources et accompagnement en complément des ressources Eduscol.



Par décret du 6 octobre 2021 paru au Journal officiel le 07/10/21, le département de la Savoie ne figure plus à l'annexe 2 bis du décret du 1er juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire. La Savoie ne fait donc plus partie des zones où une circulation élevée de l'épidémie est constatée. En effet, le taux d'incidence a été inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants sur

une période de 5 jours.

A partir du lundi 11 octobre, le protocole sanitaire applicable dans les écoles, collèges et lycées du département de la Savoie passe donc du niveau 2 (jaune) au niveau 1 (vert).

Le port du masque n'est donc plus obligatoire en école élémentaire pour les élèves à compter du 11 octobre.

Pour rappel, voici le lien pour consulter en détail les différentes mesures applicables à chaque niveau de protocole sur le site de l'Éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>



Convention UPE2A:

Une nouvelle convention a été mise en place pour permettre la venue d'élèves d'écoles ne disposant pas d'UPE2A vers l'une d'elle.



Apprendre avec le numérique, mythes et réalités

Visioconférence d'André TRICOT, Professeur des Universités en psychologie et ergonomie, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Informations Pédagogiques



[L'EMAS and Co](#) propose des défis mensuels aux classes volontaires. Pour le mois d'octobre, il s'agit de sensibiliser les élèves au handicap visuel en se dessinant les yeux fermés et en écrivant son prénom en braille. Les photos des réalisations sont à envoyer à l'adresse : secr.emas@apei73aix.org

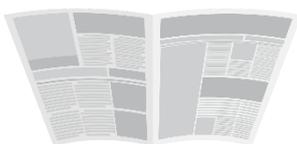


Partenaires scientifiques pour la classe (ancien ASTEP):

Ce programme permet aux écoles de bénéficier de l'appui d'étudiants en sciences pour la mise en œuvre d'une démarche d'investigation quel que soit le cycle d'enseignement.

Lien vers un descriptif de l'opération ainsi qu'un bulletin d'inscription. 25 classes pourraient être concernées par ce dispositif. **Délai de réponse: 21 octobre 2021**

Arts et culture



Avec un peu de retard, [le bulletin de l'EMI](#) de septembre est disponible ici: Ce mois-ci un focus sur la rédaction d'un journal de classe ou d'école.

Connaissez-vous la Philharmonie des enfants?



Et surtout [son magazine audio Tadaa](#), présentant des podcasts sur la musique pour les 4-10 ans:

C'est aussi un nouvel espace dédié aux enfants de 4 à 10 ans pour explorer, écouter, vivre et sentir la musique. Idéal pour les classes de découverte culturelles à la capitale!

La Grande Lessive:



[La Grande Lessive](#), c'est, sur une journée, tendre des fils à travers la cour de l'école, les couloirs, les classes, la ville... et y suspendre, avec des pinces à linges, des dessins, des peintures, des photographies, des collages, etc, format A4.

L'invitation est lancée dans le monde entier, le même jour.

JEUDI 14 OCTOBRE 2021

Cette fois-ci, les réalisations doivent répondre à cette invitation : « **Tous des oiseaux ?** »

LVE

Certification complémentaire "Discipline non linguistique"



Cette certification remplacera à terme les entretiens pour les postes fléchés "EMILE".

Les inscriptions sont ouvertes du 20 septembre au 19 octobre 2021 à 17 heures.

Un rapport d'activité de 5 pages doit être fourni lors de l'inscription. Les épreuves orales auront lieu en janvier 2022. Les inscriptions se font uniquement via l'application cyclade :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portail/accueil?codeER=&domaine=>

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'académie de Grenoble : <https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527>